

Le quatre juillet deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, sous la présidence de Monsieur Marc AVENARD, Maire.

Date de convocation : 24 juin 2025

| Nom | Prénom | Fonction | Présent | Absent | Donne Pouvoir à |
|-------------------|------------|--------------------------|---------|--------|-------------------|
| AVENARD | Marc | Maire | X | | |
| HERVIER | Murielle | 1 ^{er} adjoint | | X | Marc AVENARD |
| GUILLE DES BUTTES | Jean-Luc | 2 ^{ème} adjoint | | X | Pascale LEMARIE |
| MAHARAUX | Sylviane | 3 ^{ème} adjoint | X | | |
| LEMARIE | Pascale | Conseiller délégué | X | | |
| VICTOR | Christophe | 4 ^{ème} adjoint | X | | |
| BAUCHER | Sandrine | Conseiller | | X | Delphine BOURGINE |
| AYMA | Yucel | Conseiller | X | | |
| BOURGINE | Delphine | Conseiller | X | | |
| BONHOMME | Jérémy | Conseiller | X | | |
| BOYER | Isabelle | Conseiller | | X | |
| JACQUINOD | Marc | Conseiller | X | | |
| MAZAS | Nadine | Conseiller | | X | |
| MANUGUERRA | Serge | Conseiller délégué | X | | |
| ANDIOLE | Emilie | Conseiller | | X | Johann MEERSCHAUT |
| MEERSCHAUT | Johann | Conseiller délégué | X | | |
| FOURNIER | Maryvonne | Conseiller | | X | Serge MANUGUERRA |

- Nombre de membres en exercice : 17
- Nombre de membres présents : 10
- Nombre de membres votants : 15

Ordre du jour

➤ Affaires Générales

- Préparation fête 14 juillet

➤ Affaires Financières

- Liste subventions
- Bilan bulletin municipal
- Bilan A.S.C
- Subvention DETR - DSIL

➤ Affaires Scolaires

- Compte-rendu du Conseil d'école N°3
- Tarification cantine enfants personnel communal
- Dérogations scolaires

➤ Urbanisme

- DIA

➤ Questions diverses

Début de Séance : 19h00

M. MEERSCHAUT est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

Il est passé ensuite à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.

I. Affaires Générales

I.1 Préparation fête 14 juillet

La cérémonie du 14 juillet aura lieu le matin au monument au mort.

La journée se poursuivra à l'Espace Clairet autour d'un apéritif et d'un repas préparé par le traiteur de la Ferme du Louviers.

Nous recensons 87 Luraysiens et Luraysiennes inscrits pour cet événement.

II. Affaires Financières

II.1 Liste subventions

Délibération 2025_21

Proposition d'attribution de subventions aux associations pour l'année 2025 :

| Association | Subventions 2025 |
|---|-------------------------------------|
| Atelier art pictural | 200€ |
| Avenir de Luray pétanque | 600€ |
| CLAP : Création Luraysienne Artistique et Partage | 400€ +500€ si marché de Noël |
| BOXING CLUB 28 | 400€ + 200€ sur évènement |
| FNACA : Comité de Luray de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie | 300€ |
| TENNIS LOISIRS DE LURAY | 200€ |
| Entraide de Luray | 1000€ +3500€ pour repas des anciens |
| Cible Luraysienne | 500€+200€ sur évènement |
| Cercle laïque | 100€ |
| Association pour la communication et l'information Dreux et ses Environs ACIDE RTV 95.7 | 400€ |
| Radio Grand Ciel | 100€ |
| L'ALPEL | 500€ si évènement |
| Association Football Club Luray | 500€ |

Après délibération, le conseil vote l'attribution de ces subventions :

• **A la majorité** pour :

CLAP : 2 abstentions de Madame Pascale LEMARIE et Monsieur Marc JAQUINOD.

TENNIS : 1 abstention de Monsieur Marc AVENARD.

Entraide de Luray : 1 abstention de Madame Sylviane MAHARAUX.

• **A l'unanimité** pour le reste des associations présentées ci-dessus

II.2 Bilan bulletin municipal

Dés septembre, il faudra commencer les recherches de subventions en prévoyant une moyenne de 125€ par annonceur.

II.3 Bilan A.S.C

Il est envisagé de ne conserver qu'un agent de l'ASC sur la commune. Nous précisons que c'est le personnel de la commune qui fera le ménage avec l'entreprise « l'Entretien ».

II.4 Subvention DETR – DSIL

Monsieur le Maire informe que les crédits de la **DETR** (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) sont attribués en vue de la réalisation d'investissements, ainsi que de projets dans le domaine économique, social, environnemental, sportif et touristique ou favorisant le développement ou le maintien des services publics en milieu rural.

La **DSIL** (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) permet de soutenir l'investissement local des collectivités, d'accompagner et de favoriser la transformation des territoires.

Ainsi, les subventions suivantes ont été accordées à la commune :

- 90 000€ pour le réfectoire de l'école municipale.
- 1000 € pour la bibliothèque municipale.

III. Affaires Scolaires

III.1 Compte-rendu du Conseil d'École N°3

- Il y avait un effectif de 180 élèves en 2024/2025, et il est prévu un effectif de 181 élèves pour l'année scolaire 2025/2026.
- Le règlement intérieur de l'école a été voté à l'unanimité.
- Les exercices de sécurité ont été bien exécutés et le DUERP a été revu.
- L'école souhaite être prévenue en priorité lorsque des élèves sont absents.
- L'école a satisfaction des stagiaires qu'elle a accueillis au cours de cette année.

- Diverses activités ont été programmées, telles que la piscine, des ateliers musique, des vacations de l'infirmière de la PMI, des sorties scolaires, au cinéma, projet vélo, roller, robots...
- La collectivité a été remerciée.

III.2 Tarification cantine enfants personnel communal

Le maire décide avec l'accord unanime du Conseil Municipal que les enfants du personnel communal qui déjeunent à la cantine scolaire bénéficieront du tarif des Luraysiens, soit 4.80€ à la place de 5.90€ à partir de la prochaine rentrée scolaire.

III.3 Dérogations scolaires

Aucune nouvelle dérogation scolaire reçue.

IV. Urbanisme

IV.1 DIA

Après avoir pris connaissance des déclarations d'intention d'aliéner des propriétés cadastrées suivantes :

- AB 0264
- AB 0346
- AC 0217
- AB 0378
- AA 0682

Le Conseil, unanime, décide le non exercice du droit de préemption prévu par le Code de l'Urbanisme (Art. A 213-1 du Code de l'Urbanisme) pour les cinq DIA présentées ce jour.

V. Questions diverses

Marc AVENARD :

- Bilan des travaux : Le démarrage des travaux du restaurant scolaire est prévu à la fin de l'école, aussi, les travaux seront faits pendant les vacances d'été.
- Conseil communautaire : des discussions sur le budget de l'Agglo lors de ce conseil, l'Agglo est confiante sur son budget.
- « Ocyclad » est devenu le nouveau délégataire pour l'eau à partir du 1^{er} juillet.
- L'architecte a fourni un jeu de plans pour le projet de la garderie.

Serge MANUGUERRA :

- L'entreprise qui a fabriqué les défibrillateurs n'a plus de pièces détachées.
- Un devis a été reçu pour des cave-urnes : 3250€ pour 10 cave-urnes.
- Un exercice d'évacuation a été réalisé à l'école.
- Travail démarré pour la préparation des colis de Noël aux aînés.
- Il faudra prévoir de retirer une souche au square de la République.

Pascale LEMARIE

- Les rosiers rue Chicois devront être taillés.
- Les poubelles de l'Espace Clairet seront à nettoyer.
- Il faudra prévoir de mettre une poubelle jaune plus grande.

Johann MEERSCHAUT

- La Mairie a été remerciée lors du vernissage de l'événement « Art Pictural de Luray ».
- Des néons sont à changer dans la salle municipale.
- Une rencontre avec « Précurseur » pour le projet du nouveau site web de la commune. Possibilité de démarrer le projet en septembre pour une livraison en novembre. Publication du site web aux administrés le 1^{er} janvier 2026.
- Des branches sont cassées à l'école, il faudra prévoir de faire le tour des arbres.

Séance levée à 22h20.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au vendredi 5 septembre à 19h00 à la Mairie.

Le Secrétaire

Johann MEERSCHAUT



Le Maire

Marc AVENARD

